



Un bien beau discours !... A quand les actes ?

www.fo-lcl.fr

N° 858 - vendredi 10 septembre 2010

Compte-rendu CCE du 9 septembre

Hommage, ô désespoir

Les résultats semestriels de LCL sont bons, très bons, que ce soit au regard du budget prévisionnel ou en les comparant à ceux du semestre 2009 :

PNB en hausse, charges d'exploitation maîtrisées, coût du risque en baisse.

De même par segment de clientèle, ils sont excellents sur l'ensemble des secteurs.

Autre signe positif, la Direction se dit « sereine » sur le deuxième semestre 2010.

C. Duillet, venu présenter ces résultats aux élus, s'est dit très fier et a rendu « *un hommage aux personnes du Siège et du réseau* ». Devant ce constat, les élus espéraient qu'après la NAO « peau de chagrin » de l'an dernier, le Directeur Général donne un signal fort de reconnaissance FINANCIERE du travail accompli et récompense ainsi l'implication des salariés de LCL.

Hélas, sa seule réponse a été : il y a la participation, l'intéressement et surtout.....son *hommage* !!!

FO LCL a demandé, compte tenu des bons résultats de ces deux dernières années, l'arrêt des suppressions de postes.

Réponse de la Direction : elle a indiqué que les effectifs sont gelés pour 2011.

Par contre, un plan moyen terme 2011-2013 sera présenté à l'automne. Il ne comportera pas de plan social mais, n'en doutez point, il existe bien d'autres moyens de réduire des postes autrement !

N'en doutez pas non plus : **FO LCL** restera vigilante....

N.A.O.E. : il est urgent d'attendre

A voir le peu d'empressement de la Direction à planifier le calendrier des séances de négociations sur la révision salariale annuelle, on peut s'interroger sur l'importance qu'elle lui accorde.

Les cinq organisations ont fait une déclaration commune lors du CCE pour demander à la Direction de programmer ces séances avant la fin novembre (période qu'elle avait envisagé au départ).

Faire traîner les choses et enchaîner sur des négociations « au pas de charge » n'est pas acceptable. Est-il nécessaire de rappeler que la négociation de l'an dernier a été catastrophique (rien en mesures collectives, enveloppe d'augmentation individuelle en réduction de 12%). **Espérons qu'il n'en sera pas de même cette année même si vous avez les « hommages » du Directeur Général...**



Complémentaire santé : ça bouge !

Inquiétude dans les rangs de la délégation **FO LCL** lors de l'information sur « *la dénonciation de l'engagement de LCL de verser une contribution à la MPLCL* ».

Pourquoi cette procédure alors que la négociation n'a même pas commencé ? La Direction s'est voulu rassurante, arguant une procédure administrative nécessaire. Soit ! **En tout cas, vous pouvez compter sur FO LCL pour défendre au mieux vos intérêts !**

Jours de fractionnement : à suivre...

Vous n'êtes peut-être pas au courant, mais sachez que vous pouvez prétendre à des jours de congés supplémentaires si vous prenez vos congés annuels (et surtout si l'on vous y contraint) « hors période ».

Ils sont appelés « **jours de fractionnement** ».

A LCL, cette obligation faite à l'employeur semble avoir été perdue de vue. **FO LCL** a donc réclamé le respect des textes par courrier remis à la DRH en séance.

Celle-ci doit nous apporter une réponse.

En attendant celle-ci, FO LCL vous en expliquera le mécanisme dans une très prochaine « inFOpratic ».

« Coup de Rhin » à Villejuif

C. Duillet l'a dit et redit : l'implantation à Villejuif n'est pas qu'un déménagement : c'est « *un changement managérial* ».

LCL aime tellement Villejuif qu'il va faire construire un immeuble supplémentaire appelé « Rhin », ce qui en fera cinq au total.

La Direction dit ne pas connaître les unités qui s'y installeront, mais elle sait que ce sera vers l'été 2012.

Pourquoi un nouvel immeuble alors que LCL réduit ses effectifs ? Les besoins en surface auraient-ils été mal évalués au départ ? A moins que l'on nous cache quelque chose...

Bien évidemment, ce projet va entraîner un surcoût !

Mais il faut dire que les économies faites sur la masse salariale le permettent....

Votez et faites voter pour les candidats FO LCL Conseil d'Administration